

Réunion informelle des membres du Conseil Municipal le samedi 24 janvier

À la suite du Conseil Municipal du vendredi 23 janvier 2015, une réunion informelle s'est tenue le lendemain à la salle des fêtes, à la demande de deux conseillères municipales, pour essayer de mettre à plat les problèmes. L'ensemble du conseil y a participé.

Après une longue discussion, plusieurs conseillers ont annoncé qu'ils changeaient de position sur le sujet de l'ouverture du samedi matin. Le maire a alors déclaré qu'il pouvait convoquer une nouvelle réunion du Conseil Municipal la semaine suivante, en suspendant sa décision de démissionner jusqu'aux décisions qui seraient prises à ce moment.

***Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
du 30 janvier 2015***

L'an deux mille quinze, le trente du mois de janvier, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Loubert se sont réunis en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Pierre DIENER, Maire.

Etaient présents : Pierre DIENER, Marc LABADIE, Arnaud GARBAY, Carole GUERIN, Christopher LATAPY, Richard MANO, Frédérique MONIER, Isabelle DA ROS, Myriam FERBOS.

Absent excusé : Bertrand MATHAT (a donné procuration à Arnaud GARBAY).

Absente : Karine JOLLES.

Monsieur Richard MANO a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- **Horaires d'ouverture de la Mairie**
- **Irrigation**
- **Vente récolte de noisettes 2014**
- **Compte-rendu des réunions**
- **Questions et informations diverses**
- **Choix de la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal**

Le Maire donne lecture du courrier de Karine JOLLES annonçant sa démission du Conseil municipal et la réponse qu'il lui a écrite. Ces courriers seront adressés au Préfet. Plusieurs conseillers municipaux donnent leur sentiment quant à cette démission.

Marc LABADIE tient à faire une mise au point au vu des différents qui sont apparus lors de la dernière réunion du Conseil municipal. Il souligne que les ragots et divers colportages n'ont rien à faire dans les discussions qui ont lieu lors des réunions. Il rappelle que le seul but des élus est d'œuvrer pour le bien de la collectivité et que les convictions personnelles ne doivent en aucun cas influencer les décisions et les votes. Il précise ensuite que le dialogue reste la base de toute décision et lorsqu'une personne annonce être contre une idée, il faut l'argumenter, ce sont ces différentes opinions qui permettront de construire quelque chose.

Il tient à expliquer son abstention lors du vote pour les horaires de la mairie le 23 janvier dernier, à savoir qu'il pense qu'une journée entière d'ouverture est obligatoire, par contre, il tient à l'ouverture le samedi.

Il précise que le bon fonctionnement du service administratif ne peut se réaliser que du lundi au vendredi. Il propose d'apporter des explications à la nécessité de modifier les horaires d'ouverture, à savoir : les administrations sont toutes fermées le samedi, donc aucune liaison n'est possible, tous les flux informatiques nécessaires avec la Préfecture et la trésorerie ne sont pas traités le samedi et les serveurs sont fermés. Quoiqu'il en soit, il est pour le maintien de l'ouverture de la mairie le samedi et souhaite qu'un débat soit ouvert pour trouver une solution, une permanence par les élus par exemple.

Pierre DIENER souhaite faire un rappel historique :

- avant l'année 2000, avec l'ancienne secrétaire, la mairie était ouverte les mardi et jeudi toute la journée, soit quatre demi-journées et était fermée le samedi,
- en 2000, la mairie n'a plus été ouverte que trois demi-journées par semaine et c'est la nouvelle secrétaire qui a demandé à travailler le samedi matin pour passer le mercredi après-midi avec son enfant. Il y a bien longtemps aujourd'hui que son enfant est adulte et qu'elle aurait pu demander à remplacer le samedi matin par le mercredi après-midi,
- le problème d'ouverture du samedi s'est uniquement posé lors de la mise en place de la dématérialisation ces derniers mois.

Le Maire approuve ensuite la proposition de Marc LABADIE d'établir une permanence des conseillers les samedis où le secrétariat est fermé. D'autre part, il précise que le tableau de fréquentation controversé comprenait trois samedis d'octobre (11, 18 et 25), avant la mise en place des nouveaux horaires. La fréquentation moyenne sur ces trois samedis est de 0,66 personne par demi-journée.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Après discussion, il est procédé au vote :

- Ouverture de la mairie tous les samedis avec secrétariat ouvert les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois et permanence des élus de 10 à 12 heures les autres samedis : 9 voix pour.
Myriam FERBOS ne prend pas part au vote.

Un planning sera élaboré pour la mise en place de ces permanences selon les disponibilités de chacun.

IRRIGATION

Arnaud GARBAY informe le Conseil Municipal que lors de la fermeture du réseau au 1^{er} décembre il avait été constaté que deux pompes étaient en panne sur les trois en place. Une pompe est à faire réparer en urgence pour la réouverture.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réparation d'une pompe.

Arnaud GARBAY fait part ensuite de la demande du SMAHBB qui souhaite connaître la position du Conseil quant aux propositions qui ont été faites pour le raccordement des deux stations. Les propositions étant onéreuses, un devis sera demandé au SIAEPA de Castets en Dorthe.

Il rappelle l'intérêt du raccordement qui pourrait limiter les risques d'interruption de distribution d'eau en cas de grosses pannes puisque l'autre station prendrait le relais et cela permettrait aux agriculteurs de la commune d'avoir de l'eau l'hiver, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. De toute façon à terme, ce service va vers des difficultés budgétaires.

Le Conseil Municipal prendra sa décision après réception du devis du SIAEPA.

2014-001 – VENTE RECOLTE DE NOISETTES 2014

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la coopérative UNICOQUE de 47290 CANCON a proposé d'acheter la récolte de noisettes 2014 soit 132 kg pour la somme de 171,60 € auxquels seront soustraits les frais de stabilisation 32,37 € soit 139,23 € (cent trente-neuf euros et vingt-trois centimes).

Il demande ensuite au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de la coopérative UNICOQUE.

CHOIX DE LA DATE DE LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La date de la prochaine réunion est fixée au 27 février 2015 à 19 heures.

Marc LABADIE quitte la réunion pour des obligations personnelles.

COMPTE-RENDU DES REUNIONS

- **Assemblée Générale du Comité des Fêtes** : Christopher LATAPY fait part du renouvellement du bureau et présente les projets de l'année.
- **Assemblée Générale de l'association pour la restauration et la sauvegarde de l'église** : Christopher LATAPY fait part de l'élection d'un nouveau bureau et présente les grandes lignes de travaux d'électricité et de chauffage à prévoir en concertation avec la mairie. Le Maire informe le Conseil Municipal que le contrôle des installations électriques de la mairie, de l'atelier communal et de l'église a été réalisé le 28 janvier dernier. Dès réception des rapports une programmation des travaux pourra alors être envisagée.
- **Commission des finances de la CdC** : Richard MANO fait part de la présentation des résultats prévisionnels 2014, de l'état financier général des services et de l'état de la dette. Lors de cette réunion un rapport d'orientation budgétaire a été réalisé avec état des lieux et tendances (baisse des dotations de l'État, difficulté à vendre les terrains de la zone d'activités, mutualisations...).
- **SMAHBB** : Arnaud GARBAY fait part de diverses délibérations, à savoir : une confiant la maîtrise à la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne pour la réhabilitation des stations de Barie et Castets-en-Dorthe, une pour les demandes de subventions relatives à ces travaux et une fixant les tarifs d'installation des bornes de jardin. Un technicien va être recruté pour la mise en œuvre des directives Natura 2000. Il présente ensuite les travaux qui sont envisagés au niveau de la Bassanne et du Beuve.
- **Écoles – Éducation Nationale** :
 - Pierre DIENER fait part de la réunion avec l'Inspectrice de l'Éducation Nationale et

la mairie de Castets-en-Dorthe pour la présentation de regroupement scolaire des communes de Barie, Castets-en-Dorthe et Saint Loubert.

- Pierre DIENER fait part de la réunion avec le Directeur Académique lors de laquelle a été présenté les prévisions et les nouvelles règles pour la rentrée ainsi que l'état des lieux pour la Gironde.
- Convention pour les frais de fonctionnement du regroupement scolaire : Pierre DIENER présente les observations qui ont été faites au maire de Castets-en-Dorthe au niveau de la participation financière.
- **SIAEPA** : Pierre DIENER présente les tarifs de l'année 2015. La situation financière du syndicat est bonne.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Repas des Aînés et baptême de la salle** : Le Maire présente le devis détaillé de Yannick ROUZIE pour le repas du 8 mars :
 - cocktail et assortiment de canapés 2,50 €/personne,
 - repas adultes 20,50 €
 - repas enfant : 8,50 €.Le devis est accepté.
- **Panneau "Salle Raymond Castaing"** : Le Maire présente le devis de Publimenti, il s'élève à la somme de 270,00 € TTC pose comprise.
Après discussion, un nouveau visuel sera demandé, ainsi qu'un nouveau devis sans la pose.
- **Matériel salle des fêtes** : Le Maire présente l'inventaire du matériel réalisé. Il devra être retranscrit sous forme de tableau et ensuite annexé aux états des lieux lors des locations de la salle.
Christopher LATAPY rappelle qu'il avait été décidé d'établir un planning pour la réalisation des états des lieux et des remises des clés lors des locations de la salle à tour de rôle, mais qu'à ce jour, cela n'avait pas été mis en place.
Le Maire est tout à fait d'accord, une réunion devra être prévue pour l'explication de la mise en service et du fonctionnement du chauffage.
- **Travaux de voirie** : les trous ont été rebouchés par l'entreprise CHATAIGNÉ. Le curage des fossés ainsi que l'enlèvement des gravats en bordure de la route de bas ont été réalisés par l'entreprise MALANDIT.
- **Faucardage** : Contact sera pris avec le SIVOM du Sauternais, si les tarifs restent compétitifs, le contrat sera reconduit.
- **SISS** : contact a été pris avec les services du SISS pour signaler au chauffeur du bus de rester sur la voie afin de limiter la création d'ornières sur le bas-côté. Des panneaux ont été installés à cet effet.
Un signalement a également été effectué à l'encontre d'un chauffeur du bus du SIRP après des plaintes de parents d'élèves sur sa conduite dangereuse. Celui-ci a été remplacé sur ce circuit.
- **Photocopieur** : Le Maire signale que le photocopieur Olivetti qui ne sert plus est devenu encombrant, il demande si quelqu'un connaîtrait une association intéressée pour le récupérer

bien qu'il soit en mauvais état.

- ***Décès de Patrick ROBLES*** : Le Maire fait part des remerciements de Florence ROBLES et de ses enfants pour la gerbe et le soutien exprimé.
- ***Chiens errants*** : compte tenu des problèmes récurrents de chiens errants, le Maire contactera les propriétaires, une information paraîtra à nouveau dans le Lupertien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.